

Archives médicales

Secteur
de formation

19

Santé

Une condition particulière d'admission en
mathématique a été ajoutée en date du
22 janvier 2007

Archives médicales

Secteur
de formation

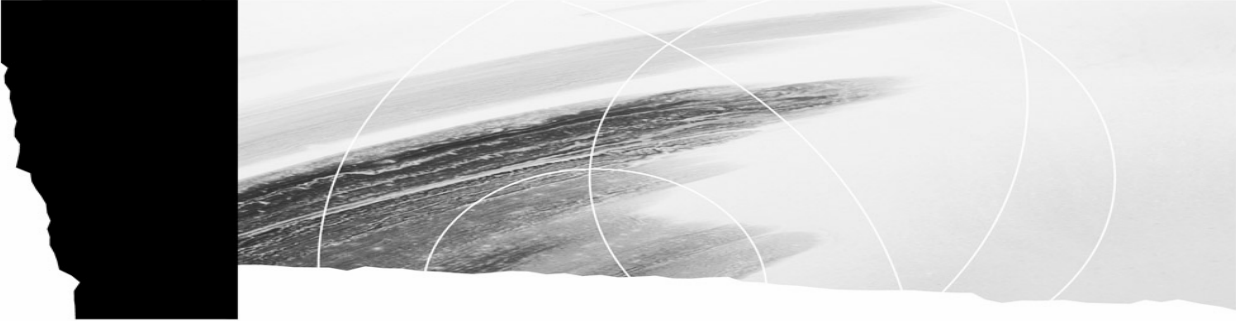
19

Santé

Une condition particulière d'admission en
mathématique a été ajoutée en date du
22 janvier 2007

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale des programmes
et du développement



411.A0

Archives médicales

Année d'approbation : 1998

Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales
Nombre d'unités :	89 1/3 unités
Durée totale :	2 565 heures-contact

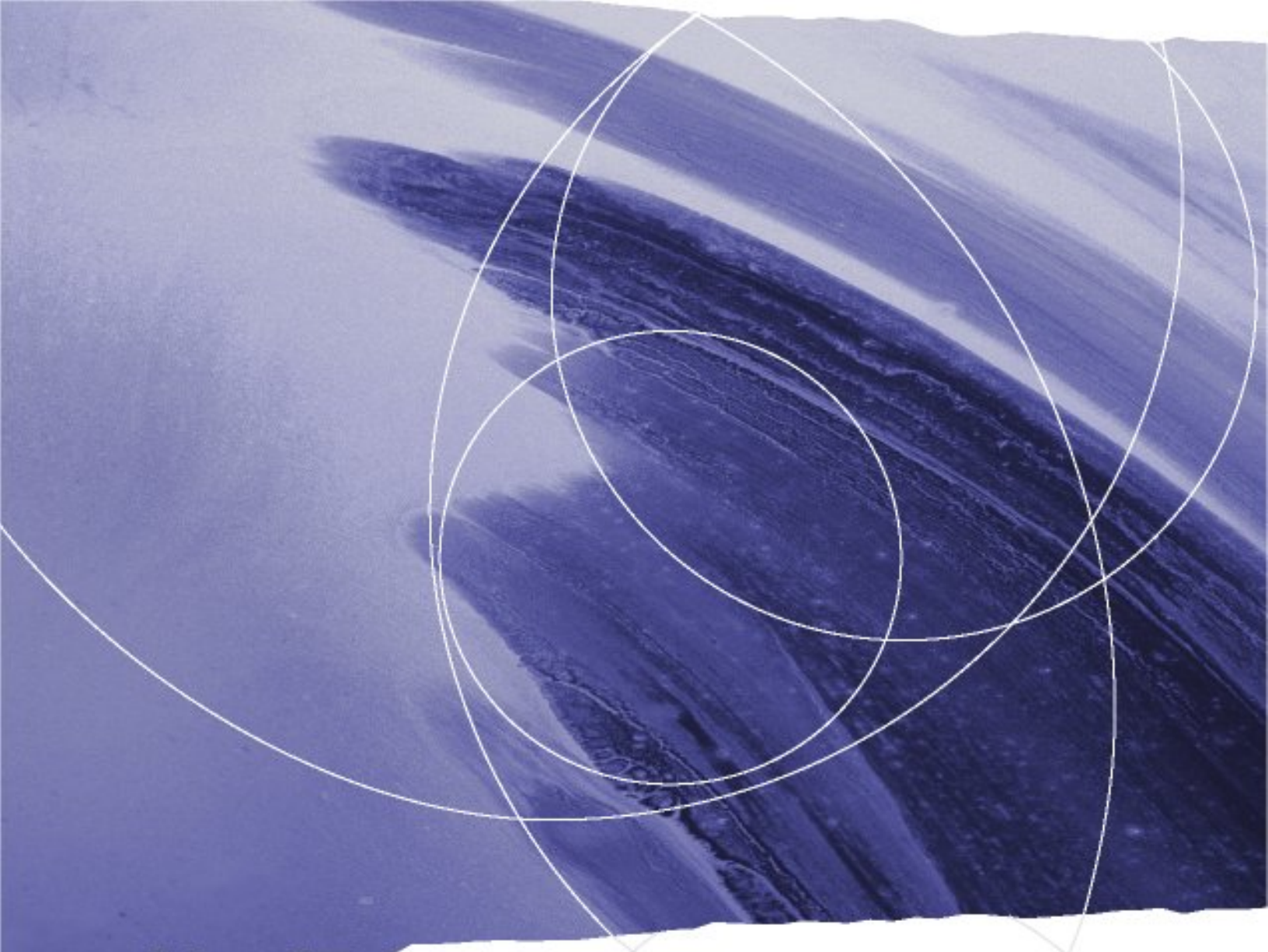
Formation générale :	660 heures-contact
Formation spécifique :	1 905 heures-contact

Conditions d'admission :

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le RREC à l'article 2, et le cas échéant, et aux conditions particulières suivantes :

Avoir réussi le cours du secondaire :

- Mathématique 514 ou un cours de mathématique de 4^e secondaire que détermine le ministre et dont les objectifs présentent un niveau de difficultés comparable (426 ou 436).



*Éducation,
Loisir et Sport*
Québec 